

VILLE DE CARLING



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2019

57490 CARLING

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

La séance s'est ouverte à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gaston ADIER, Maire.

Membres présents :

Joëlle CRUMBACH - Jean-Pierre BIES - Anita BOUR - Kurt SCHIRLE - Marielle NICOLAS - Gabrielle PILARD - Paulette DOUBLET - François FESTOR - Chantal PELOSO - Benoît HILLENBLINK - Nadine EBERLE - Sabine OTT - Robert FAUDIER - Angélique FLAUSSE - Fabien JACOBS - Marie-Françoise DI-BELLA

Membres absents excusés :

Claude SCHAAB qui donne procuration de vote à Anita BOUR  
Jonathan KIEFFER qui donne procuration de vote à Nadine EBERLE  
David LEGROS qui donne procuration de vote à Joëlle CRUMBACH  
Sébastien SCHOUG qui donne procuration de vote à Jean-Pierre BIES  
Damien BLANRUE - Julie LAUBU - Angelo FURNARI - Carole VETTORI - Delphine LEMPEREUR - Jonathan PASTOT

Monsieur Benoît HILLENBLINK est désigné secrétaire de la séance.

**1er point de l'ordre du jour :**

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2019**

Monsieur le Maire met l'adoption du compte-rendu au vote et le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2019.

**2ème point de l'ordre du jour :**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - COMPTE DE GESTION**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur BIES. Il met à disposition des conseillers les bordereaux de titres et de mandats 2018, les factures ainsi que le compte de gestion et constate que chacun a bien reçu le compte administratif complet et une copie du tableau des résultats d'exécution du compte de gestion.

Il présente ce compte administratif en section de fonctionnement par chapitre. Les dépenses de fonctionnement sont de 2.159.252,70 euros et les recettes se montent à 2.284.524,67 euros auxquelles il faut rajouter l'excédent reporté de 276.275,47 euros, soit au total 2.560.800,14 euros.

Il présente la section d'investissement par programme (rue des Jardins : 7.901,62 euros, poteaux incendie : 3.060 euros et POMI : 9.422,94 euros).

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent de 151.362,42 euros et les recettes à 1.085.765,53 euros (dont 221.138,95 euros d'excédent reporté, 30.154 euros de subventions, 47.138,26 euros de FCTVA et taxes d'aménagement ainsi que 700.000 euros d'emprunt pour divers voirie).

Les conseillers vérifient et constatent que le compte administratif 2018 et le compte de gestion 2018 sont identiques.

Les résultats de l'exercice 2018 font apparaître un excédent de fonctionnement de 401.547,44 euros et un excédent d'investissement de 934.403,11 euros.

Le maire quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2018 ainsi présenté et le compte de gestion pour le même exercice.

Le maire revient dans la salle.

**3ème point de l'ordre du jour :**  
**AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2018**

Monsieur BIES explique que, comme relevé sur le compte administratif, les résultats cumulés 2018 sont les suivants :

- Fonctionnement : excédent de 401.547,44 euros,
- Investissement : excédent de 934.403,11 euros.

Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme indiqué ci-dessus.

**4ème point de l'ordre du jour :**  
**BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur BIES Jean-Pierre indique que le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit dans chaque section :

- Section de fonctionnement : 2.575.457 euros,
- Section d'investissement : 1.245.402 euros.

Il détaille ensuite les crédits de la section de fonctionnement et présente les programmes de la section d'investissement, à savoir :

- Réfection de la rue des Jardins pour 1.040.000 euros,
- remplacement de poteaux d'incendie : 47.000 euros
- des petites opérations mobilières et immobilières pour 98.402 euros.

Le maire met le budget au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2018 et vote les taux des contributions directes comme suit :

- taxe d'habitation : 17,76%
- taxe foncière sur propriétés bâties : 15,18%
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 100,49%.

**5ème point de l'ordre du jour :**  
**ACQUISITION DE TERRAINS**

Monsieur le Maire indique que Madame BIES Josette propose de céder à la commune deux terrains situés au bout de la rue des Prés, cadastrés Ban de Carling, section 11, parcelle 42 d'une superficie de 5 ares 56 ca et section 13, parcelle 526 d'une superficie de 10 ares 91 ca.

Le prix proposé par la commune pour ces terrains est de 100 euros l'are soit 16 ares 47 X 100 = 1.647 euros, frais d'acte notarié à charge de l'acquéreur (commune).

Il est proposé de faire acquisition de ces terrains pour mise en réserve foncière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1. décide de faire acquisition des terrains cadastrés Ban de Carling, section 11, parcelle 42 d'une superficie de 5 ares 56 ca et section 13, parcelle 526 d'une superficie de 10 ares 91 ca, propriété de Madame BIES Josette, domiciliée 30 rue du Warndt à 57490 L'HOPITAL,
2. Fixe le prix de la transaction à raison de 100 euros l'are,
3. Charge Maître KUHN, Notaire à SAINT-AVOLD, de la rédaction de l'acte à intervenir.

**6ème point de l'ordre du jour :**  
**MOTION DE SOUTIEN A LA POPULATION RETRAITEE**

Le conseil municipal de Carling dénonce la situation faite à la population retraitée du fait de la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans et de la hausse de 25% du montant de la contribution sociale généralisée pour des millions de retraités.

Cette situation contribue à l'appauvrissement de la population âgée, ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aide auprès de la commune et réduit les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande la prise de mesures d'urgence (hausse des pensions) en faveur de l'ensemble des 17 millions de retraités.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19 heures 45.

CARLING le 28 mars 2019  
Maire,  
  
ADIER Gaston